



## Lettre d'information n°3

La Rochelle le samedi 12 octobre 2019

### **Un socle d'adhérents à conforter**

Ami(e)s de La Coursive bonjour,

La première réunion d'information des Vigies a rassemblé une vingtaine de personnes vendredi 11 octobre.

Parmi elles, quelques unes ne s'étaient pas encore manifestées (ni sur Facebook ni par mail). Plusieurs Vigies absentes ont été excusées.

Les échanges ont duré près de deux heures autour des questions suivantes :

Qui sont les Vigies de La Coursive ?

D'où viennent-elles (avec un rappel des signaux d'alerte ayant précédé le licenciement de Florence Simonet - démission du président Michel Sala, détresse au travail dénoncée par les salarié(e)s dans un courrier et via la presse en novembre/décembre 2018 - ) ?

Où en sont-les Vigies ? Vers où souhaitent-elles aller ?

### **NOS PROCHAINES DÉMARCHES**

Concernant ce dernier point - le plus intéressant - les Vigies ont écrit à Franck Becker, directeur, et Véronique Chatenay-Dolto, présidente du conseil d'administration, pour leur demander un rendez vous avec les administrateurs ET le directeur.

Mail signé de notre présidente Annick Bourdin le mercredi 2 octobre, à ce jour sans réponse. Patience, patience...

Lors de cette rencontre, les Vigies comptent dire leur souhait de voir un ou deux de leurs représentants intégrer le conseil d'administration de La Coursive dès lors que la présidente Chatenay-Dolto concrétiserait son intention d'ouvrir l'instance aux spectateurs abonnés/adhérents.

Par ailleurs, les Vigies entendent être force de propositions dans le cadre de " la réflexion " souhaitée par le directeur Franck Becker sur l'évolution de la campagne d'abonnements.

Nous avons des choses à dire !

En amont, l'association organisera prochainement un ou deux Cafés Coursive avec ses membres prêts à échanger sur cette question précise.

L'expérience de Vigies « abonnés relais » nous sera précieuse à ce moment là.

Les Vigies vont aussi prendre contact avec les élus de l'Agglomération de La Rochelle, avec le président Jean-François Fountaine, maire de La Rochelle et les deux délégués siégeant au conseil d'administration de La Coursive, Vincent Coppolani, maire de La Jarne, et Arnaud Jaulin, adjoint au maire délégué à la culture de La Rochelle.

Fin juin, lors d'un entretien informel, Jean-François Fountaine m'a assuré qu'il était prêt à nous recevoir.

## **NOS INQUIÉTUDES SUR LES FINANCES**

Maintenant que l'association est structurée, nous sommes plus à même d'interpeller les élus sur la non transparence actuelle du conseil d'administration de La Coursive.

Nous voudrions, surtout, les sensibiliser, sur nos vives inquiétudes concernant les finances futures de la Scène nationale.

Et ce en raison des coûts à supporter par la Scène nationale de La Rochelle pour tenter de résoudre la crise sociale interne engendrée par des carences de management.

Un premier audit (36 000 euros) a eu lieu de décembre 2018 à avril 2019. Cet audit est suivi de l'entrée en scène du cabinet ProfilCulture (pour une mission « d'accompagnement à la construction organisationnelle »). Le coût de ce travail en cours depuis le 20 septembre n'est pas connu des Vigies.

Vont s'y rajouter des dépenses supplémentaires. En effet, ProfilCulture estime qu'avant la « construction organisationnelle », il y a

nécessité d'un travail de « médiation » entre le directeur et ses cadres et salarié(e)s.

Ce que nous, les Vigies, nous savons depuis le début...

Donc, un médiateur va devoir renouer les fils, à l'interne, entre les parties (si c'est encore possible) et cela engendrera quelques milliers d'euros de dépenses non budgétées.

A ces coûts s'ajoutent les indemnités de licenciement de la directrice adjointe mais aussi des recettes de billetterie moindres sur la saison 2018-2019 qui vient de s'achever.

Nos élus ont-ils vraiment conscience de tout cela ? Les Vigies veulent les entendre sur ces sujets...

Toutes ces questions abordées lors de la première réunion d'information donnent de la légitimité à la création de l'association « Les Vigies de La Coursive ».

### **LES VIGIES...COMBIEN SOMMES NOUS ?**

**1.** La Page Facebook Les Vigies de La Coursive (ex La Coursive en colère) totalise à ce jour 1360 abonnés (bien au delà de La Rochelle).

Mais...Nombre de spectateurs/abonnés de La Coursive ne disposent pas de compte Facebook et n'ont pas accès aux articles mis en ligne sur cette page (quel dommage, pour eux comme pour nous !)

**2.** Nos contacts mail s'élèvent à une centaine de noms de spectateurs (couples ou individuels). Ceux ci reçoivent désormais "La Lettre d'information des Vigies de La Coursive " récemment créée

**3. Les adhérents à jour de leur cotisation : 22 personnes.** Avec les oublis, les absents, nous allons vite dépasser la trentaine.

Cela fait un socle solide et crédible que, bien entendu, nous souhaitons élargir à travers nos démarches à venir, nos propositions (les vôtres aussi...)

### **COMMENT ADHÉRER ?**

La cotisation annuelle est de 10 euros par personne

**Le plus simple**, pour ceux qui manient aisément internet est de se rendre sur le site Hello Asso en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/les-vigies-de-la-coursive/adhesions/votre-adhesion-a-l-association-les-vigies-de-la-coursive>

Hello Asso vous demandera une participation modique pour son fonctionnement. Vous pouvez accepter cette participation, la moduler à la baisse ou à la hausse à votre convenance, ou la refuser.

**Le plus classique :** adresser un chèque de 10 euros à l'ordre « Les Vigies de La Coursive » à la trésorière Marie-Hélène Garrigues 26 rue Claude Massé 17000 La Rochelle.

Merci d'indiquer vos nom et prénom ( adresse et téléphone/facultatifs), votre adresse mail (pour recevoir les infos) et de nous dire depuis quand vous êtes spectateur abonné adhérent de La Coursive.

Vous pouvez aussi glisser un billet de 10 euros dans une enveloppe ou nous le remettre lors d'une prochaine rencontre.

**Si vous comptez adhérer, merci de nous en faire part par retour mail (même si vous différez le paiement de votre cotisation).**

**Cela nous confortera dans nos démarches.**

Bien entendu, adhérer aux Vigies de La Coursive n'entraîne ensuite aucune obligation.

Nos réunions, nos Cafés Coursive, nos rencontres avec différents interlocuteurs se déroulent avec les membres volontaires et disponibles, chacun de nous ayant aussi d'autres activités.

A votre disposition pour tout échange, toute question complémentaire par retour mail

Bien à vous toutes et tous

**Dominique Pariès**  
**Secrétaire Les Vigies de La Coursive**

**[lesvigiesdelacoursive@gmail.com](mailto:lesvigiesdelacoursive@gmail.com)**  
**Page Facebook : Les Vigies de La Coursive**